



**RÉNOVACTIF**



**Formation RÉNOVACTIF**  
Promouvoir et vendre une offre de  
rénovation énergétique globale

## LE MOT DU PRÉSIDENT



*Avec la formation proposée par RÉNOVACTIF, chaque entreprise intéressée par le marché de la rénovation énergétique, quel que soit son métier, dispose des outils nécessaires pour proposer une offre globale et performante à son client. L'accent est mis sur l'approche client car c'est là que tout se joue !*

*Une approche cohérente et éthique peut amener le client vers un projet de rénovation véritablement ambitieux. Les entreprises du Bâtiment doivent se donner les moyens de rester les principaux acteurs du marché de la rénovation énergétique globale, qui est plus que porteur aujourd'hui. RÉNOVACTIF est là pour les accompagner et leur donner des clés pour se différencier.*

**Bertrand DEMENOIS**

*Président de l'association RÉNOVACTIF*

## QU'EST-CE QU'UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE ?

Une rénovation énergétique globale est une rénovation embarquant plusieurs lots de travaux et permettant de réaliser des économies d'énergie conséquentes. La réalisation d'un audit énergétique du bien à rénover et la définition d'un ou plusieurs scénarios de travaux, pouvant s'étaler dans le temps, sont des étapes essentielles d'un tel projet.

## LE PARCOURS DE FORMATION

### DIAGNOSTIC DE COMPÉTENCES

Cette première étape permet de mieux connaître les compétences et ressources de son entreprise en matière de rénovation énergétique et définir un plan d'action en accord avec son positionnement.

- Auto-positionnement de l'entreprise à partir du référentiel « rénovation énergétique globale » pour se positionner et amorcer une 1<sup>ère</sup> réflexion sur l'état désiré.
- Séance de travail avec le consultant pour préciser et prolonger le travail de positionnement.
- Séance de travail avec le consultant, pour définir le plan d'actions « rénovation énergétique globale » de l'entreprise. Ce plan d'actions indique notamment les ressources et compétences à acquérir pour atteindre l'état désiré défini.

**Coût : finançable à 100% par Constructyts**

## PROGRAMME DE FORMATION

### ▪ Module 1 - Voyage d'étude à l'étranger 2 jours

Ce moment est l'occasion de découvrir et de réfléchir à une autre approche de la rénovation énergétique.

Ce voyage permettra d'élargir la vision que peut se faire une entreprise des diverses possibilités d'organisation et d'orientation stratégique pour aborder le marché de la rénovation énergétique.

Les thèmes suivants seront évoqués :

- Le contexte socio-économique du pays ;
- le marché de la rénovation énergétique : état des lieux, réglementations et organisation ;
- les outils mis en œuvre pour développer les marchés de la rénovation énergétique.

**Coût : estimé à 300 € / pers**

### ▪ Module 2 - « Les aides financières en maison individuelle et en copropriété » 1,5 jours

Ce premier module vise à présenter aux entreprises le détail des principales aides financières à la rénovation énergétique, avec les critères d'éligibilité et nouveautés pour 2021 :

- présentation des principales aides financières et de leurs conditions d'octroi (MaPrimeRénov', CEE, aides actions logement, TVA à 5,5%...);
- les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec modèles types ;
- les services publics relais ;
- la réforme du dispositif RGE pour l'éco-conditionnalité des aides financières.

**Coût : finançable à 100% par Constructys**

### ▪ Module 3 - « La réglementation thermique » 0,5 jours

Cette partie de la formation vise à permettre à l'entreprise de s'approprier les enjeux énergétiques et environnement du secteur Bâtiment ainsi que le contexte réglementaire en vigueur, à travers l'études des points suivants :

- la réglementation thermique RT en vigueur dans les bâtiments existants ;
- les cas d'obligation de travaux d'isolation thermique ;
- les cas particuliers de travaux sur les constructions existantes (extension, surélévation, etc.) .

**Coût : finançable à 100% par Constructys**

### ▪ Module 4 - « L'audit énergétique » 3 jours

L'objectif pour l'entreprise est d'être capable de réaliser un audit énergétique en maisons individuelles et petites copropriétés suivant les conditions de MaPrimeRénov'. Pour cela, les points abordés seront :

- les méthodes de diagnostic sur site ;
- l'évaluation énergétique avant travaux avec un logiciel ;

- la stratégie de rénovation ;
- la restitution au client.

**Coût : financable à 100% par Constructys**

#### ■ **Module 5 - « Les outils juridiques et assurantiels » 1 jour**

L'entreprise se doit d'avoir les clés pour maîtriser les réglementations et les assurances nécessaires pour mener un projet de rénovation énergétique globale.

Les objectifs de ce module sont de :

- connaître les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre de l'activité de rénovation énergétique ;
- identifier et maîtriser les risques juridiques liés à l'organisation mise en place pour la mise en œuvre d'une rénovation énergétique globale ;
- connaître les garanties et assurances relatives à l'activité de rénovation énergétique.

**Coût : financable à 100% par Constructys**

#### ■ **Module 6 - « La démarche commerciale de l'offre globale de rénovation énergétique » 3 jours**

L'objectif de ce module est d'accompagner l'entreprise pour la mise en œuvre d'une approche client efficace. Les points suivants seront abordés :

- développer des techniques commerciales pour promouvoir et vendre l'offre globale en rénovation énergétique ;
- savoir intégrer efficacement l'audit énergétique et les outils juridiques dans son approche commerciale ;
- mettre en relation les besoins du client et les besoins du bâti à rénover pour définir le projet de rénovation ;
- proposer un plan de financement en y intégrant les aides financières à la rénovation énergétique.

**Coût : financable à 100% par Constructys**

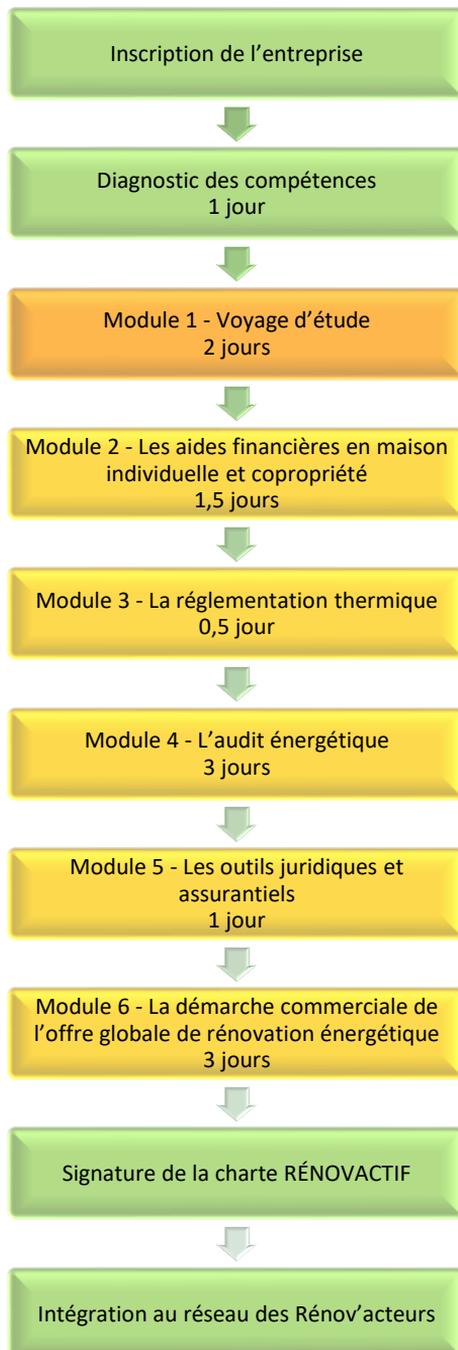
#### □ **SIGNATURE DE LA CHARTE ÉTHIQUE RÉNOVACTIF**

Signer la charte permet de formaliser l'engagement de l'entreprise.

Afin d'être intégrée dans le réseau des Rénov'acteurs, l'entreprise devra s'engager sur différents points :

- être titulaire de la mention RGE en lien avec les prestations proposées, et disposer des qualifications en cours de validité ;
- mettre en œuvre des pratiques commerciales éthiques et une communication loyale ;
- rechercher la rénovation la plus performante ;
- sensibiliser à la maîtrise d'usage ;
- mettre en œuvre une démarche écoresponsable.

## DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION



## FAQ

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Entreprise adhérente à l'une des 14 Chambres Syndicales membres de RÉNOVACTIF
- Entreprises de travaux intéressées par le marché de la rénovation énergétique
- Principalement pour les marchés de la maison individuelle et de la petite copropriété
- Toutes tailles d'entreprises
- L'entreprise doit être RGE pour être intégrée au réseau des Rénov'acteurs
- L'entreprise désigne elle-même le référent qui suivra la formation

### QUELLE EST LA DURÉE DU PARCOURS DE FORMATION ?

12 jours au total répartis de la manière suivante :

- 1 jour de diagnostic ;
- 2 jours de voyage d'étude ;
- 9 jours de modules de formation.

### QUEL EST LE COÛT DE LA FORMATION ?

Le coût pédagogique est entièrement finançable par Constructys. En contrepartie, l'entreprise s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

Le seul coût à la charge de l'entreprise est celui des billets d'avion pour le voyage d'étude estimé à un maximum de 300 € par personne.

### PAR QUI CETTE FORMATION SERA-T-ELLE RECONNUE ?

La formation est reconnue par Qualibat comme dispensant les connaissances nécessaires à l'obtention de la qualification « Audit Énergétique »\*. Cette formation sera un atout pour votre dossier de candidature.

La formation est connue par de nombreux acteurs franciliens de la rénovation énergétique, partenaires de RÉNOVACTIF.

Un document sera remis aux Rénov'acteurs pour faire valoir l'apport de la formation RÉNOVACTIF auprès de leurs clients.

\* Le référent technique pour la qualification devra également posséder une expérience en matière de rénovation énergétique de :

- 1 an si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7 dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ;
- 3 ans si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 ou 5 dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ;
- 5 ans si titulaire d'un autre titre ou diplôme.

## LES CHAMBRES SYNDICALES ADHÉRENTES

- Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique de Paris et sa région (CSEEE)
- Syndicat des entrepreneurs de construction Paris Île-de-France (SEC)
- Groupement professionnel des métiers du plâtre et de l'isolation Paris Île-de-France (GPMPI)
- Chambre professionnelle du Ravalement
- Chambre syndicale des entrepreneurs de Revêtements carrelages - marbres - mosaïques
- Chambre des Professionnels du Bois, charpente, menuiserie, agencement
- Chambre professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris
- Groupement professionnel des portes, volets et stores (ACTIBAIE)
- Syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie (GCCP)
- Groupement des entrepreneurs spécialisés dans le traitement et l'embellissement des surfaces (GESTES)
- Fédération Française des Professionnels du Verre (CSPV)
- Chambre syndicale régionale de l'étanchéité d'Île-de-France (CSRE IDF)
- FFB Artisans Grand Paris
- Pôle Habitat Ile-de-France



CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS  
DE REVÈTEMENTS  
CARRELAGES - MARBRES - MOSAÏQUES





**RÉNOVACTIF**

**Association  
RÉNOVACTIF**

10 rue du Débarcadère  
75852 Paris Cedex 17

**CONTACT:**

Laure Amrani  
Tél. 01 40 55 10 57  
e-mail

[amrani@grandparis.ftbatiment.fr](mailto:amrani@grandparis.ftbatiment.fr)